



**DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION I.C.P.E.**

**Résumé non technique de l'étude de
dangers**

Base de ROGNAC

***RESUME NON TECHNIQUE DE
L'ETUDE DE DANGERS***



**DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION I.C.P.E.**

**Résumé non technique de l'étude de
dangers**

Base de ROGNAC

L'étude de dangers a permis de recenser de façon la plus exhaustive possible, par l'identification des potentiels de dangers et par l'utilisation d'une méthode systématique d'analyse de risques (APR = Analyse Préliminaire des Risques), l'ensemble des « situations dangereuses » susceptibles d'être présentes sur les différentes installations du site. Les principales zones à risques identifiées sont présentées dans le **document n°8** en page suivante.

Les principaux scénarii identifiés ont fait l'objet d'une modélisation. L'ensemble de ces scénarii ainsi que la probabilité d'occurrence, la gravité (zone d'effet) et la cinétique de ces accidents potentiels sont présentés dans le **tableau de synthèse** en page suivante.

Une matrice de « criticité » de ces événements évaluant à la fois leur probabilité d'occurrence (P) et leur niveau de gravité (G) permet de définir une hiérarchisation des risques et fait ressortir 3 scénarios d'accident MMR rang 1, jugée comme acceptable.

Il s'agit des scénarios suivants :

- Départ feu dans un bâtiment (incendie du bâtiment 7/8),
- Départ feu sur une aire extérieure de stockage « PF latérale »,
- Explosion d'un silo (31 à 34).

Toutes les démarches d'amélioration pertinentes (mise en place de murs CF, besoins en eau incendie définies sur 4h, mise à jour du POI...) en vue d'atteindre, dans des conditions économiquement acceptables, un niveau de risque aussi bas que possible, compte tenu de l'état des connaissances et des pratiques et de la vulnérabilité de l'environnement de l'installation ont été prévues.

Les zones d'effets létaux atteindraient exclusivement des surfaces dédiées à un fossé de collecte d'eaux pluviales dans le domaine public et un terrain, non occupé, appartenant à GCA. Les flux n'atteignent en aucun cas des zones susceptibles d'être constructibles ou habitées par des tiers (présence humaine permanente).

➤ **Mesures de prévention et de protection générales**

La prévention repose sur une politique générale de sécurité qui permet d'assurer le plus efficacement possible le respect des consignes par un personnel formé et encadré sur l'ensemble du site.

Les principaux objectifs fixés dans cette politique sont l'identification des risques majeurs, la formation du personnel et l'organisation des moyens à mettre en œuvre pour faire face à une situation d'urgence.

La réduction des risques repose principalement sur la mise en place de barrières de sécurité « organisationnelles » et « techniques » tant au niveau de la prévention (pour diminuer la probabilité d'occurrence des scénarii) que de la protection (pour limiter la gravité des effets).

Il s'agit notamment de :

- Maîtrise opérationnelle (procédures, consignes,...),
- Formation et sensibilisation du personnel,
- Maintenance préventive du matériel et des installations,
- Dispositifs de sécurisation et de protection des installations,

GCA LOGISTICS

Document n°8

Zones à risques

Aire de distribution
de Flouil

Aire de stockage
PF « Bureau »

Aire de stockage
PF « Latérale »

Aire de stockage
« Conditionnement »
ou « CDT »

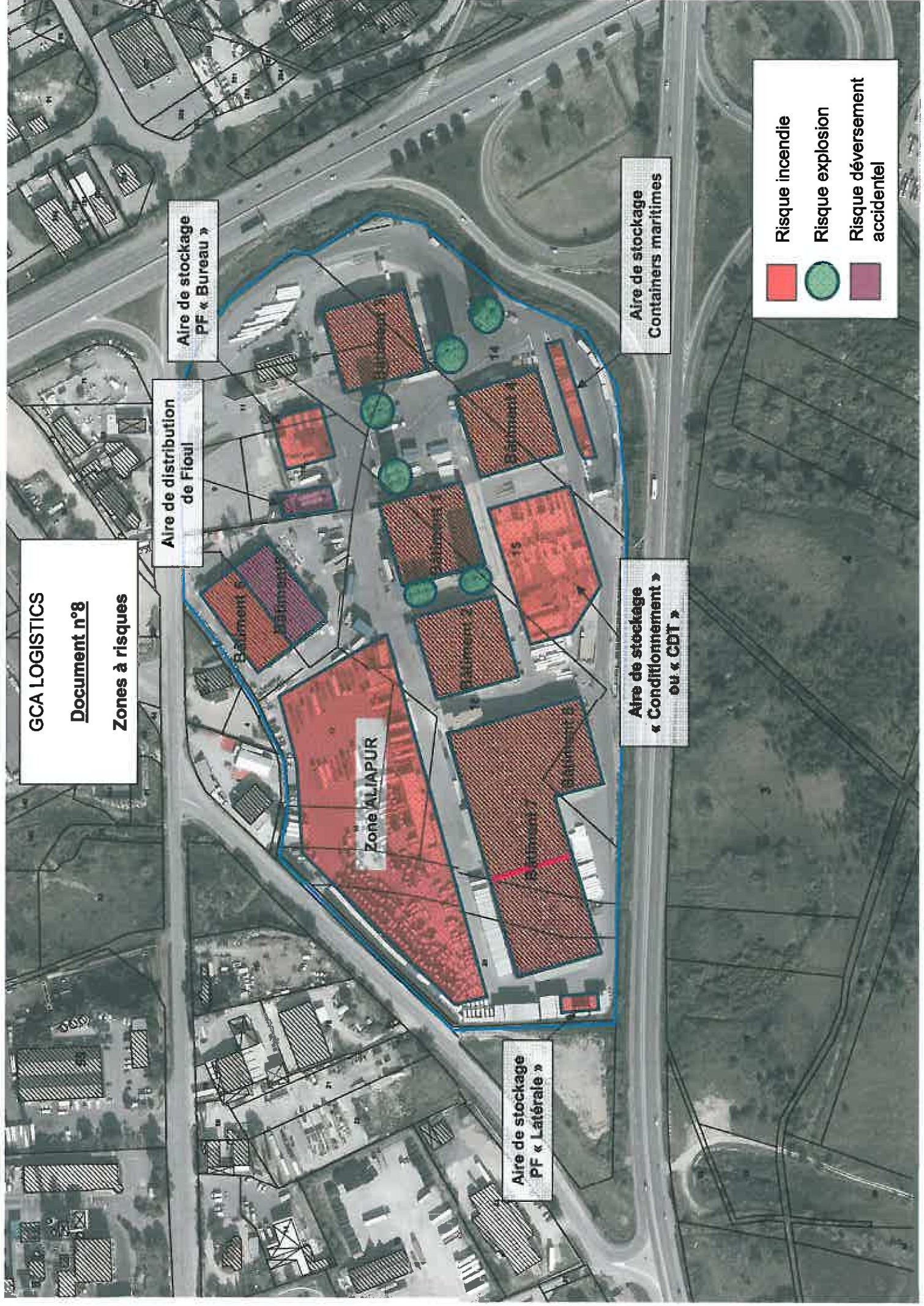
Aire de stockage
Containers maritimes

Zone ALIAPUR

Risque incendie

Risque explosion

Risque déversement
accidentel





- **Moyens de lutttes internes**

Afin de limiter les risques et les effets d'un déversement accidentel ou d'un incendie, GCA dispose d'un POI tenu à jour et testé périodiquement lors d'exercices. GCA Logistics mettra à jour son POI en collaboration avec les services de secours afin que les mesures nécessaires soient prises (limitation de la vitesse ou arrêt temporaire de la circulation sur les axes concernés...), en cas de risque de la diminution de la visibilité due aux fumées produites en cas d'incendie

➤ **Mesures visant à limiter les risques liés à un incendie**

L'incendie est l'accident le plus fréquemment observé pour des activités similaires. Les principales zones à risques identifiés au niveau du site sont les bâtiments et les aires extérieures de stockage.

Les dispositions constructives sont prévues afin de limiter la propagation d'un incendie et de circonscrire le feu à un seul bâtiment : murs coupe-feu 2 heures,...

L'établissement est équipé des moyens de lutte incendie suivant :

- Poteaux incendie internes et externe,
- Extincteurs,
- RIA.

Le site dispose en permanence de 4 accès pour les véhicules de secours.

Une voire lourde, accessible en permanence, permet l'intervention des services de secours à l'ensemble des bâtiments et zones de stockage.

➤ **Mesures visant à limiter les risques liés à un déversement accidentel**

Les zones présentant un risque de déversement sur le site sont :

- l'atelier maintenance : huiles,...
- les aires de distribution de Fioul

Toutes les mesures sont prises afin de limiter les risques de pollution des eaux, du sol et du sous-sol liés au déversement accidentel de produits, notamment :

- mise en place de rétentions individuelles correctement dimensionnées dans l'atelier maintenance et sol de l'atelier étanche et incombustible,
- cuves de stockage Fioul sur rétention maçonnée ou enterrée double enveloppe,
- confinement des eaux d'extinction incendie sur le site.

Par ailleurs, les produits incompatibles ne sont pas associés à une même capacité de rétention.



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION I.C.P.E.

Résumé non technique de l'Etude de Dangers

Base de ROGNAC

Phénomène dangereux (PhD)	Effets prépondérants redoutés	Probabilité d'occurrence	Gravité	Effets à l'extérieur du site : hauteur d'homme	Cinétique ⁽¹⁾	Commentaires
Situation actuelle (sans prise en compte des barrières de sécurité existantes ou prévues) → Scénario modélisé pour l'Analyse Préliminaire des Risques						
<u>Bâtiments 1,2,3,4</u> Incendie généralisé du bâtiment	Thermique	B (événement probable)	1	NON	Lente	Mesures de prévention et de protection permettant de ramener les différents scénarios en zone à risque acceptable Pas d'étude de réduction des risques
<u>Bâtiment 6</u> Incendie généralisé du bâtiment	Thermique	B (événement probable)	1	OUI		
<u>Bâtiment 7/8</u> Incendie généralisé à 3 cellules	Thermique	C (événement improbable)	1	OUI		
<u>Aire extérieure</u> « Containers maritimes » et Incendie généralisé d'une aire de stockage extérieure	Thermique	C (événement improbable)	1	OUI		
<u>Aire extérieure « PF latérale »</u> Incendie généralisé d'une aire de stockage extérieure	Thermique	C (événement improbable)	2	OUI		
<u>Aires extérieure « PF Bureau »</u> Incendie généralisé d'une aire de stockage extérieure	Thermique	C (événement improbable)	1	NON		
<u>« Conditionnement » ou « CDT »</u> Incendie généralisé d'une aire de stockage extérieure	Thermique	C (événement improbable)	1	OUI		
<u>ALIAPUR - Alvéoles :</u> Incendie généralisé d'une alvéole de stockage	Thermique	C (événement improbable)	1	NON		
<u>Dégagement de fumées suite à un incendie</u>	Toxique	B (événement probable)	1	NON		
<u>Explosion d'un silo</u>	Effet de surpression	C (événement improbable)	2	OUI		

⁽¹⁾ La cinétique est qualifiée de lente si elle permet la mise en œuvre de mesures de secours suffisantes avant l'atteinte des personnes exposées par les effets de l'accident.